

"La nouvelle Commission Barroso vers l'investiture" dans Bulletin Quotidien Europe (9 novembre 2004)

Légende: Dans son éditorial du 9 novembre 2004, Ferdinando Riccardi, éditeur responsable du Bulletin Quotidien Europe, se montre optimiste sur les chances de la Commission Barroso, deuxième mouture, d'obtenir l'approbation du Parlement européen. Il revient, en outre, sur le cas des Commissaires Neelie Kroes et Franco Frattini.

Source: Bulletin Quotidien Europe. dir. de publ. Riccardi, Ferdinando ; Réd. Chef Gazzo, Marina. 09.11.2004, n° 8823. Bruxelles: Agence Europe. "La nouvelle Commission Barroso vers l'investiture", auteur:Riccardi, Ferdinando , p. 3.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_nouvelle_commission_barroso_vers_l_investiture_dans_bulletin_quotidien_europe_9_novembre_2004-fr-5b7c1a94-0fb9-4ae9-9216-e67a3b2054d5.html



Date de dernière mise à jour: 03/11/2015

Pronostic unanime. Cette fois-ci, les pronostics sont unanimes : une nette majorité du Parlement européen va approuver la deuxième mouture de la Commission Barroso. Toutes les institutions se disent satisfaites : le Parlement, d'avoir affirmé son autorité et son implication effective, et non simplement théorique, dans la composition de la Commission, pendant nécessaire à son rôle croissant de législateur; le Conseil européen, de voir naître une Commission conforme pour l'essentiel aux orientations politiques qui prévalent actuellement dans l'Union, avec un équilibre raisonnable entre les différentes tendances; la Commission elle-même, dans la personne de son président qui estime avoir eu la possibilité d'améliorer son équipe, même si, en définitive, les modifications ne sont pas nombreuses. Il ne faut pas oublier que le PE avait dès juillet confié à M. Barroso, par une majorité très nette, la responsabilité de décider la composition de la Commission, mandat personnel qui n'était pas mis en cause par les péripéties relatives à l'un ou l'autre Commissaire.

Un seul membre de la nouvelle équipe fait encore l'objet de réserves significatives : Mme Kroes. Mais le traité est clair : l'investiture du PE ne porte pas sur chaque Commissaire mais sur la Commission comme collègue. Le groupe socialiste, qui a réaffirmé son opinion négative sur l'opportunité de confier à Neelie Kroes le portefeuille de la concurrence, reconnaît que la réserve sur un Commissaire ne justifie pas un vote négatif sur l'ensemble, et vraisemblablement la plupart des députés socialistes voteront pour.

Nature des réserves sur Mme Kroes. Tout en étant conscient du poids négligeable de mon opinion, je confirme que ma perplexité ne porte pas sur le rôle que Mme Kroes a joué dans le passé à l'intérieur de certaines sociétés et entreprises; je serais plutôt enclin, de ce point de vue, à partager la remarque de M. Barroso (partagée par M. Monti, ce qui est quand même une référence) selon laquelle l'expérience acquise "de l'intérieur" dans la gestion et le fonctionnement du monde des affaires, y compris dans des multinationales, représente un bagage précieux pour comprendre les enjeux et orienter les décisions à prendre. Ce bagage n'entrave en rien a priori le respect des principes du traité et des règlements d'application, ni la défense des consommateurs ni la prise en considération des intérêts légitimes de l'industrie européenne face à la concurrence mondiale, si la capacité de résister aux pressions et la rigueur intellectuelle sont là.

Où est, alors, le problème? Il se situe dans l'ampleur plus ou moins importante des secteurs qui, selon l'avis du service juridique de la Commission, devraient être soustraits à la compétence de Mme Kroes afin d'éliminer à la racine tout risque de conflits d'intérêts. S'ils sont peu nombreux et relativement secondaires, la limitation des compétences de la Commissaire est acceptable. Mais s'ils sont nombreux et importants - comme j'avais cru comprendre d'après les indications relatives à l'avis du service juridique - c'est préoccupant pour l'autorité et le prestige de la personne appelée à exercer l'une des responsabilités les plus incisives et en même temps les plus exposées qui sont confiées à la Commission. Le Commissaire à la concurrence doit dialoguer avec les autorités analogues du monde entier (Etats-Unis en tête) et avec les principales puissances industrielles et financières de la planète, et doit être entendu et écouté partout. Est-ce que ceci est possible pour quelqu'un qui serait écarté des analyses et décisions concernant une partie significative du tissu économique européen? On nous dit maintenant que cette exclusion ne concernerait que 1% des dossiers "concurrence" dont la Commission s'occupe. Ce n'était pas l'impression que laissent certaines indications précédentes, et il faudrait savoir si l'évaluation citée tient compte du volet essentiel des aides d'Etat.

Un effacement bien accueilli. Quant au dossier qui avait le plus chauffé l'atmosphère, suscité les polémiques et agité l'opinion publique, toutes les parties impliquées paraissent aujourd'hui satisfaites. Rocco Buttiglione s'est dit ravi de la possibilité qui lui est ouverte de lancer dans son pays un mouvement pour défendre les valeurs et les idées qui sont les siennes. Son remplaçant, Franco Frattini, a accueilli "avec enthousiasme" (ce sont ses termes) la perspective de devenir Commissaire à Bruxelles, ce qui confirme que les responsabilités européennes sont aujourd'hui autant recherchées qu'une fonction de ministre des Affaires étrangères d'un grand Etat membre. Et les milieux communautaires savent que M. Frattini est le plus

foncièrement pro-européen de l'équipe ministérielle italienne (dont l'engagement européen n'est pas la caractéristique la plus universellement partagée), si bien que sa désignation a été accueillie avec faveur.

L'effacement de M. Buttiglione devrait avoir aussi l'effet d'éliminer à jamais la controverse à propos d'une prétendue intolérance anti-chrétienne des milieux politiques ou intellectuels européens, ou, en sens opposé, d'une tendance des catholiques à faire reculer la liberté de pensée et d'expression. Face à ce qui arrive ailleurs, l'Europe demeure un paradis de liberté et de tolérance. Si menaces il y a, elles viennent de l'extérieur. Il faut en être conscients au lieu de fomenter des polémiques absurdes. J'y reviendrai. (F.R.)